

- Zone d'Urbanisation Continue
- Habitat isolé
- ERP non vulnérable
- Etablissement Recevant du Public destiné à accueillir des populations particulièrement vulnérables
- Zones refuge
- Activité économique
- ▲ Equipements et installations d'intérêt général
- Voie ferrée
- Voiries et réseaux importants
- Emprise inondable
- Zones d'activités
- Zones susceptibles d'être urbanisées
- Zones urbanisées
- Limite communale

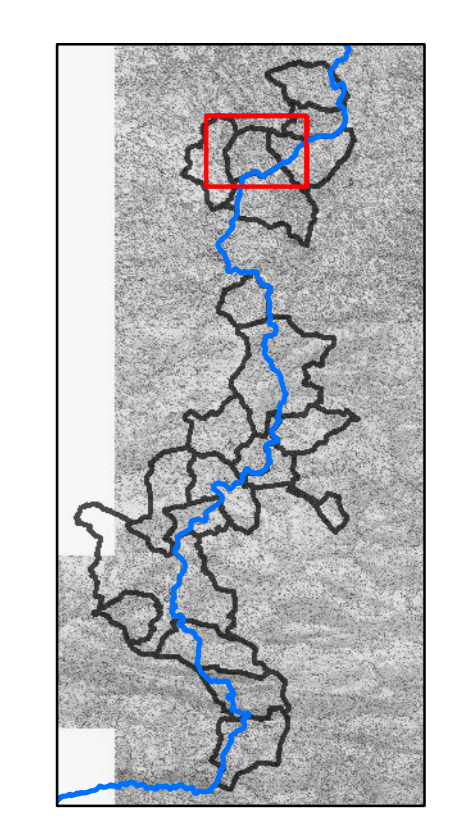
Direction Départementale des Territoires
 et de la Mer de l'Aude
 Service de Prévention des Risques
 et Sécurité Routière



Plan de Prévention des Risques d'inondation
Bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude
Commune de Cepie

Approuvé le : 5 novembre 2018
 Arrêté Préfectoral n°DDTM-SPRISR-2018-032

CARTE DES ENJEUX



Echelle : 1/5 000
 0 125 250
 Mètres

